

Analyse des résultats d'audits sur la sécurité et la salubrité en CHSLD

Montréal, le 16 novembre – Le Conseil québécois d'agrément (CQA) présente une analyse des résultats d'audit sur la sécurité et la salubrité en CHSLD. L'analyse a été effectuée durant l'année en cours dans neuf CHSLD regroupant 1 148 résidents. Les résultats sont compilés au regard des obligations légales et réglementaires, des codes et des normes et sur les bonnes pratiques reconnues. Le rapport d'analyse des résultats d'audit sur la sécurité et la salubrité en CHSLD est disponible en [cliquant ici](#).

Résultats au regard des obligations légales et réglementaires, des codes et des normes (OLR) et sur les bonnes pratiques reconnues

Concernant les obligations légales et réglementaires, 79 % sont évaluées comme étant conformes. Aussi, le pourcentage de conformité sur les éléments d'observation considérés comme à haut facteur de risque pour la clientèle ou le personnel est de 67 %. Les résultats par thématique montrent, quant à eux, que la catégorie structure, aménagements et matériaux est celle ayant le plus haut taux de conformité (86 %), tandis que la catégorie procédures sécuritaires présente les plus grandes possibilités d'amélioration avec 68 % de conformité. Les résultats par unité de lieu permettent d'identifier les salles dédiées aux clients à 89 % de conformité, mais les locaux de services/équipements à seulement 73 %. Le rapport présente également les résultats des analyses selon les bonnes pratiques reconnues. Il se complète par des commentaires généraux.

L'audit sur la sécurité et la salubrité en CHSLD proposée par le CQA

Un audit sur la sécurité et la salubrité dans les milieux d'hébergement est réalisé par un auditeur du CQA, indépendant et neutre. Il permet de dégager un diagnostic sur des constats quant à la conformité des lieux physiques, des installations et des équipements aux normes de sécurité et de salubrité. Il s'appuie sur 126 éléments d'observation dont 85 en lien avec les lois, règlements et normes, et 41 en relation avec les bonnes pratiques reconnues dans le domaine.

En complément de l'audit sur la sécurité et la salubrité, le CQA propose un module d'analyse des risques. La finalité de ce programme est d'aider les organisations à quantifier et qualifier les risques et leurs impacts éventuels. Après avoir analysé les risques, un module de l'outil de gestion prévisionnelle des risques permet d'évaluer l'efficacité des actions correctives/préventives mises en place selon la méthodologie AMDEC.

Le lecteur peut obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation de la sécurité et de la salubrité en CHSLD proposée par le CQA en se dirigeant sur son site internet à l'adresse <https://cqaqualite.ca/fr/gestion-previsionnelle-des-risques>.

Source : Conseil québécois d'agrément

Renseignements :

André Prévost

Conseiller aux affaires corporatives

Téléphone : 514 499.6996 poste 260

Sans frais : 1 866 499.6996 poste 260